



école européenne  
de strasbourg

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DE L'ECOLE EUROPEENNE DE STRASBOURG Lundi 14 juin 2010 à 18h00

M. Bittmann, Directeur des Etudes de l'EES commence la réunion vers 18h15.

## **Liste des présents :**

- Equipe de Direction de l'EES : Mr Bittmann, Directeur des Etudes et Mme Marlier, Directrice des cycles maternel et primaire
- IA-IPR (Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional) : Mr Mertz
- Représentants des collectivités locales : Mme Thomas, Directrice des Collèges et de l'Education du Conseil Général du Bas-Rhin et Mr Cochez, Directeur de la Direction des Lycées au Conseil Régional d'Alsace
- Mme Schaal (représentante du Parlement Européen),
- Représentant du Médiateur Européen : Mr Amir-Tahmasseb
- Représentants des parents d'élèves APE-EES : Mme Julien, Mme Kristensen, Mr Berg, Mr Lodder, Mme Murphy et Mr Vraux,
- Représentants du personnel enseignant : Mme Squiban (cycle maternel, section francophone), Mme Winter (cycle primaire, section anglophone), Mr Heckmann (cycle primaire, section francophone), Ms Lustig (cycle secondaire, section anglophone), Ms Phillips (cycle secondaire, section anglophone).
- Représentants des élèves : Mlle Alexandrovski (S3 FR)
- Secrétaire de l'EES : Mme Soulage

**Sont excusés :** Mr Ladaique (Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint), Mme Rafik-Elmrini, (Adjointe au Maire de Strasbourg), Mr Zeter (Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin), M. Le Tallec (Conseiller Général du Conseil Général du Bas-Rhin), Mme Gerstner (cycle primaire, section germanophone), Mme Muller (Conseillère pédagogique en langues).

## **1) Désignation du secrétaire de séance :**

Afin d'assurer un roulement il est proposé qu'un parent d'élève assure cette tâche. M. Bittmann fait la demande à M. Vraux qui accepte.

## **2) Approbation du compte rendu du vendredi 5 mars 2010 :**

Le compte-rendu modifié est approuvé à l'unanimité.

## **3) Rentrée 2010 :**

M. Bittmann présente les données suite à la seconde Commission d'admission qui s'est tenue le 15 juin 2010. 480 dossiers ont été déposés pour 125 places de disponibles.

Les demandes se répartissent de la manière suivante :

- 56% d'élèves en section francophone ;
- 23% en section anglophone ;
- 21% en section germanophone

La grande majorité des élèves admis sont des B1 et quasiment aucun B5.

Le diaporama et les tableaux présentés par M. Bittmann sont joints au présent compte rendu.

**Cycle secondaire :** 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : [ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr](mailto:ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr)

**Cycles maternel et primaire :** 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : [ce.0673016p@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0673016p@ac-strasbourg.fr)

Au niveau de l'équipe pédagogique, l'augmentation des effectifs implique un renforcement des effectifs :

- Au niveau du primaire, un enseignant de plus, chargé des enseignements complémentaires est prévu, ce qui permettra une meilleure prise en charge des remplacements et des Heures Européennes ;
- Pour le secondaire, il manque encore quelques enseignants. Les postes seront pourvus à la prochaine rentrée. Un poste de conseiller d'éducation (M. LICKEL) a été attribué en plus.

Mme Julien demande pourquoi les recrutements d'enseignants se font si tard.

M. Bittmann répond qu'il est souvent difficile de trouver l'enseignant avec les compétences requises.

En conclusion, M. Bittmann précise que la rentrée aura lieu le 2 septembre 2010 pour le primaire et le secondaire.

#### **4) Point sur l'avenir de l'EES :**

M. Bittmann présente le plan d'installation des bâtiments modulaires (ci-joint) dans la cour du Collège Vauban. L'installation se fera pendant l'été 2010 :

- 2 bâtiments de 31 m<sup>2</sup>
- 2 bâtiments de 45 m<sup>2</sup>
- 2 bâtiments de 62 m<sup>2</sup>

Il précise que les salles de classe seront câblées.

Mme Julien et M. Vraux déplorent qu'on « entasse » les élèves. Ils espèrent que les élèves du collège Vauban ne vont pas en vouloir aux élèves de l'école européenne du fait de ce surpeuplement.

Les collectivités locales rappellent que c'est la solution économique qui a été privilégiée. En effet, Mme Thomas souligne qu'une économie de 900 000 euros est réalisée par cette solution.

Pour la période transitoire, La décision des collectivités est que chacun assure les investissements conformément au système français, le Conseil Général, pour les S1, S2, S3 et S4 (équivalent 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) et la Région pour les S5, S6 et S7 (équivalent 2<sup>nde</sup> jusqu'à la terminale)

Mme Schall expose son très vif mécontentement en soulignant que cette séparation arbitraire n'a aucune cohérence pédagogique avec l'enseignement dispensé dans les écoles européennes. Elle précise que cet entêtement des collectivités locales françaises conduira certainement à la perte potentielle de l'agrément.

M. Amir-Tahmasseb regrette la non prise en compte des recommandations des inspecteurs des écoles européennes sur l'unicité du site.

Concernant la phase définitive, Monsieur Cochez souligne que la décision sera prise « incessamment sous peu » et que les trois exécutifs ont prévu de se rencontrer pour une date non fixée.

Mme Thomas ne souhaite pas recommencer la réunion du 27 avril dernier avec les parents qui avaient déjà exprimés leur mécontentement à ce sujet. Elle rappelle que le chef de fil sur ce projet... c'est la Ville de Strasbourg.

M. Bittmann exprime ses réserves sur la cohabitation des élèves surtout pour 2011.

M. Berg rappelle encore une fois que ce sont les élus qui manquent à l'appel. C'est la deuxième réunion consécutive avec aucun élu local. Pendant des années la Ville ne voulait pas d'école européenne et il a fallu qu'une telle soit proposée à Kehl, pour qu'il y ait une réaction. A l'instar des autres institutions européennes, Il indique qu'il va faire remonter ces informations au secrétaire général du Conseil d'Europe.

Mme Lustig estime qu'il est honteux qu'on présente le futur de notre école uniquement sous l'angle économique. L'objectif n'est plus de construire une école mais de faire des économies.

M. Bittmann souhaite préciser également que le programme de construction de l'école européenne est d'ailleurs suspendu car la convention de financement entre les trois collectivités n'est toujours pas signée.

Mme Murphy demande aux collectivités locales ce qu'il faut faire pour que cette convention soit signée.

Mme Thomas rappelle le fonctionnement des collectivités locales et répond qu'il faut qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour des assemblées.

Mme Schall demande que les partenaires soient fixés : « si la ville ne veut pas, qu'elle le dise ».

Aujourd'hui, les conditions favorables de l'audit ne sont pas réunies. Le comité consultatif est inquiet sur l'avenir de l'école européenne.

M. Mertz rappelle que c'est M. l'ambassadeur, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe qui avait pour mission, à l'époque, de créer l'école européenne de Strasbourg. La ville de Strasbourg avait joué un rôle moteur pour sa construction.

Mme Julien trouve scandaleux que les collectivités locales entretiennent le flou sur la période transitoire et la construction définitive. L'identité européenne de l'école a été complètement oubliée. Elle précise également qu'une pétition est à la signature des parents d'élèves.

En conclusion, M. Berg propose de revoir la composition du Comité consultatif pour s'assurer de la présence des élus.

## **5) Projet pédagogique de l'école européenne :**

M. Bittmann rappelle que 6 axes de travail ont été créés et que cela reste le travail essentiel du comité de se concentrer sur ces axes. Un travail important d'harmonisation reste à faire car il y a presque autant d'idées que d'acteurs, notamment sur l'identité européenne et la place de la langue II.

Le groupe de travail identité a donc un rôle important qui permettra de mieux définir la place des élèves.

Les résultats du groupe de travail évaluation sont conformes avec ce qui se passe dans les autres écoles européennes et les enseignants participent à des sessions de formation.

Mme Schall demande à avoir accès aux comptes rendus et rapports de ces groupes de travail.

M. Bittmann souligne que les parents d'élèves sont associés et que les comptes-rendus seront en ligne sur le site internet de l'école européenne.

Mme Schall demande s'il existe un système d'alerte.

M. Bittmann explique le système d'alerte de l'école européenne.

Mme Kristensen souhaiterait que les actions positives des enfants soient indiquées dans les cahiers de liaison afin d'encourager les bonnes attitudes.

M. Mertz rappelle que le personnel de l'école européenne est recruté sur des postes à profil, et non pas à l'ancienneté et que l'académie en porte le poids financier.

M. Bittmann clôt le chapitre et demande à Mme Murphy d'exposer la conférence qui a eu lieu à Oxford sur l'avenir des écoles européennes.

Mme Murphy remercie l'école européenne et l'association des parents d'élèves d'avoir eu la chance de représenter l'école à Oxford. La conférence avait pour objet le futur des écoles européennes. Plusieurs réformes sont à l'étude afin de promouvoir l'enseignement des écoles européennes mais sous d'autres formes, surtout pour des raisons financières. Ce point a été confirmé par le Secrétaire Général des écoles européennes. La séparation entre les écoles de type I et de type II reste bien marquée. Cette conférence lui a également permis de tisser des liens avec les parents d'élèves de Culham et de Manosque. La réforme du Baccalauréat européen a également été abordée et la reconnaissance du diplôme reste problématique en Angleterre.

Mme Murphy et Mme Philips regrettent que les écoles européennes de type II ne soient pas assez entendues et qu'aujourd'hui tout est décidé par les écoles de type I.

Enfin Mme Murphy remercie Mme Gorey, Présidente d'Interparents, qui est une « mine » d'informations sur les écoles européennes.

## **6) Points Divers :**

Mme Schall souhaiterait que l'Ecole Européenne rende compte des 10 000 euros donnés par le Parlement Européen.

M. Bittmann remercie encore le Parlement pour cette aide et précise que cet argent a permis d'acquérir du matériel pour la salle de motricité et des livres pour la bibliothèque.

M. Berg déplore que les élus manquent à l'appel. Il demande également que le compte- rendu soit traduit en Allemand et en Anglais.

M. Amir-Tahmasseb déplore que l'école soit déjà sous-dimensionnée au bout de la 2<sup>ème</sup> année d'existence.

La réunion est close aux alentours de 20h40.

La secrétaire de séance  
M. Vraux, membre de l'APE-EES

Le Président de séance  
Mr Bittmann, Directeur des Etudes

